

le JOURNAL du LOMBRIC



Recyclons les textiles p.3

Synthèse d'exploitation
2017 p.4 et 5

Fournitures
éco-responsables p.7

Jetons moins, trions plus !

sept - oct - novembre 2018 - 73

Le SMITOM-LOMBRIC : syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marais - 67 communes - 300 000 habitants

L'ÉDITO



Samedi 2 juin dernier, le SMITOM-LOMBRIC a ouvert ses portes au public. 3 136 visiteurs sont venus visiter nos installations : un record !

Le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire était à l'honneur cette année. La smoothie party géante a rencontré un franc succès, et a permis de sensibiliser un grand nombre de personnes à cette problématique sociétale.

Chaque année, ce sont 20 kg de nourriture par personne qui partent à la poubelle, dont 7 kg encore emballés. La forte mobilisation des visiteurs à cette Journée Portes Ouvertes montre votre engagement en faveur de la réduction de ce gâchis : félicitations !

Enfin, dans ce journal du Lombric, vous trouverez la synthèse d'exploitation de 2017 vous présentant les chiffres de l'année, ainsi que des conseils et astuces sur les achats éco-responsables pour la rentrée scolaire.

À bientôt,

Franck Vernin
Président du
SMITOM-LOMBRIC

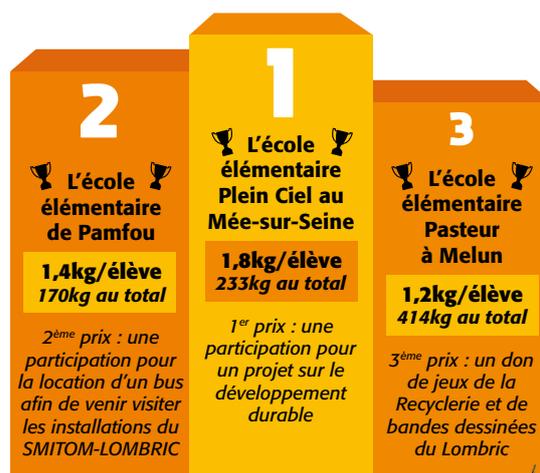
CONCOURS DE COLLECTE DES PILES DANS LES ÉCOLES

La sensibilisation des plus jeunes, ainsi que de leur famille, au tri et au recyclage des piles, est un enjeu important pour le SMITOM-LOMBRIC.



Du 5 mars au 15 avril 2018, le SMITOM-LOMBRIC a proposé aux écoles primaires de son territoire à compétence collecte un concours de collecte de piles. Le projet a été mené en partenariat avec l'éducation nationale et l'éco-organisme dédié SCRELEC-BATRIBOX. 11 écoles élémentaires y ont participé. Au total, près de 1,5 tonnes de piles ont été collectées sur cette période, soit environ 0,88 kg par élève.

3 écoles lauréates ont été récompensées :



Fort de cette première expérience, le SMITOM-LOMBRIC souhaiterait pérenniser cette collecte et recontactera les écoles élémentaires de son territoire à la rentrée.

Où déposer les piles pour qu'elles soient recyclées ?



Les piles ne doivent pas être jetées dans les ordures ménagères.

Elles sont à déposer dans des points de collecte dédiés (magasins, déchèteries, écoles équipées de points...)

Pour connaître le point de collecte le plus proche de chez vous, rendez-vous sur : screlec.fr

BRAVO AUX ENFANTS ET AUX ÉQUIPES ENSEIGNANTES !



LE JOURNAL DU LOMBRIC : Rue du Tertre de Chérisy - 77000 Vaux-le-Pénil - Tél. : 01 64 83 58 60 - Fax : 01 64 83 58 69 - smitom@lombric.com
www.lombric.com - [Facebook](https://www.facebook.com/smitomlombric) / Dir. de publication : Franck Vernin / Ont participé à la réalisation de ce numéro : Franck Vernin, Patrick Scheurer, Stéphanie Clary, Laura Guyot, William Gygax, Vittorio Leonardo, l'équipe technique et les adhérents du SMITOM-LOMBRIC / ISSN 1299-4995
Vous ne recevez plus le Journal du Lombric ? Contactez-nous : smitom@lombric.com

INFOS PRATIQUES

DÉCHÈTERIES : HORAIRE D'OUVERTURE

Ouverture tous les jours y compris les jours fériés (à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) aux horaires habituels



ouvert
7j/7
362j/an

HORAIRE D'ÉTÉ du 1^{er} avril au 31 octobre

Pour les déchèteries de Bourron-Marlotte, de Dammarie-les-Lys, du Mée-sur-Seine, d'Orgenoy, de Réau, de S-Fargeau-Ponthierry et de Savigny-le-Temple

Semaine	15h - 19h
Samedi	10h - 19h
Dimanche	10h - 13h



Pour les déchèteries du Châtelet-en-Brie, d'Écuelles, de Vaux-le-Pénil et de Vulaines-sur-Seine

ouverture à 13h45 en semaine



HORAIRE D'HIVER du 1^{er} novembre au 31 mars

Pour toutes les déchèteries

Semaine	14h - 18h
Samedi	9h - 18h
Dimanche	10h - 13h

voir conditions d'accès sur
lombric.com

DU PLASTIQUE ? DES PLASTIQUES !

Une multitude de matières sont rassemblées sous l'appellation «plastique». Et qui dit plastique, ne dit pas recyclable pour autant.

Ainsi, les objets en plastique comme les jouets, les couverts, les tubes PVC, les boîtiers de CD/DVD, les cintres ou encore les pots de fleurs ne doivent pas être déposés dans le bac jaune. Ils sont à jeter avec les déchets ménagers.



BAC DÉCHETS MÉNAGERS

Pour connaître les consignes de tri de votre commune
lombric.com ou le site de votre collectivité

RECYCLONS LES TEXTILES !

Eco TLC est l'éco-organisme en charge de la valorisation des textiles avec lequel le SMITOM-LOMBRIC a signé une convention de partenariat. Il est agréé pour percevoir des contributions auprès des metteurs en marché de produits textiles. Son agrément lui permet de soutenir les collectivités locales pour la coordination et l'information qu'elles peuvent mettre en place afin de favoriser la collecte sélective des textiles.

Sachez que même usés, ils peuvent être valorisés. N'oubliez cependant pas de bien attacher les chaussures par paire afin qu'elles soient traitées ensemble.



Retrouvez la borne la plus proche de chez vous sur lombric.com

+ d'infos sur lafibredutri.fr

Mais savez-vous ce que signifie TLC ?

Textiles d'habillement	Linges de maison	Chaussures

C'est donc très simple de trier les TLC : HOP, dans la borne dédiée !

ENSEMBLE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !

Depuis le mois d'avril 2018, deux syndicats de traitement des déchets ménagers, le SMITOM-LOMBRIC et le SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts se sont engagés dans un partenariat pour la transition énergétique.

La loi du 17 août 2015 prévoit la réduction de 50% des tonnages des déchets ménagers et assimilés enfouis, la valorisation à hauteur de 55 % des déchets collectés à l'horizon 2020 (par rapport à 2010), et 60 % des déchets collectés à l'horizon 2025.

Dans cette optique, le SMITOM-LOMBRIC fait traiter 18 000 tonnes par an d'ordures ménagères résiduelles de 6 communes de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud en méthanisation au SIVOM de Varennes-Jarcy, permettant ainsi de valoriser la matière organique plutôt que de l'incinérer dans l'Unité de Valorisation Énergétique de Vaux-le-Pénil.

En contre partie, le SIVOM envoie au SMITOM-LOMBRIC 19 509 tonnes par an de déchets combustibles qui auparavant allaient en décharge. Une fois séparés de la matière organique, l'Unité de Valorisation Énergétique du SMITOM-LOMBRIC les incinère et les valorise en énergie thermique sur le réseau de chaleur de Melun et en énergie électrique sur le réseau RTE.

+ d'infos sur lombric.com

ÉVÈNEMENT

SIGNATURE OFFICIELLE DE LA CHARTE « PROPRETÉ FORÊT ET LISIÈRE »



Tous unis contre les dépôts sauvages !

Le 12 juillet dernier, le SMITOM-LOMBRIC s'est engagé dans la lutte contre les dépôts sauvages aux côtés des Amis de la Forêt de Fontainebleau, de l'Office National des Forêts, de la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, du SMICTOM de la Région de Fontainebleau, de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau et d'associations locales.



+ d'infos sur lombric.com

UN DOUTE,
UNE QUESTION ?
SMITOM-LOMBRIC

www.lombric.com



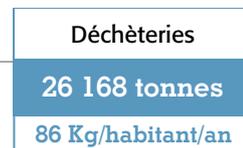
ou 0 800 814 910

N° Vert (appel gratuit de puis un poste fixe)



SYNTHÈSE D'EXPLOITATION 2017

La synthèse d'exploitation 2017 présente les tonnages et coûts gérés par le SMITOM-LOMBRIC en 2017 pour le traitement des déchets ménagers de son territoire, auxquels il convient d'ajouter les coûts de collecte payés par chacun de ses adhérents pour obtenir le coût global du service d'élimination des déchets ménagers.



- (1) Incinération
- (2) Centre d'Enfouissement Technique
- (3) Déchets Dangereux des Ménages
- (4) Valorisés en techniques routières
- (5) Résidus des Fumées de l'Incinération des Ordures Ménagères





Le rapport d'activité 2017 du SMITOM-LOMBRIC est disponible sur lombric.com

Valorisation Matière	9 618 tonnes
Valorisation énergétique ⁽¹⁾	1 589 tonnes

Valorisation Matière	75 tonnes
Valorisation énergétique	3 431 tonnes
CET II ⁽²⁾	593 tonnes

Valorisation Matière	1 147 tonnes
Valorisation énergétique	6 418 tonnes
CET II ⁽²⁾	10 083 tonnes
CET III ⁽²⁾	8 032 tonnes
Autre filière (DDM) ⁽³⁾	488 tonnes

Mâchefers ⁽⁴⁾	21 282 tonnes
Ferreux vendus	1 100 tonnes
Non ferreux vendus	110 tonnes
REFIOM ⁽⁵⁾	4 576 tonnes
Électricité vendue	53 791 MWh
Vapeur vendue	12 961 MWh

Compostés	23 919 tonnes
-----------	----------------------

Total valorisation matière
avec mâchefers
39 695 tonnes
soit 22 % des déchets du SMITOM-LOMBRIC
sans mâchefers
18 412 tonnes
soit 10 % des déchets du SMITOM-LOMBRIC

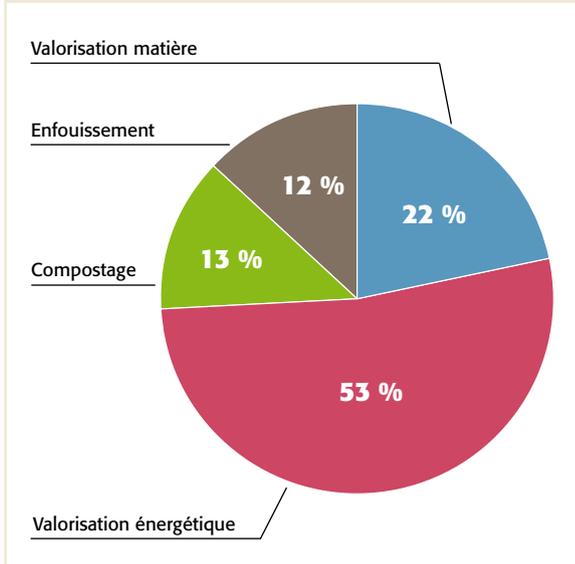
Total valorisation énergétique
97 587 tonnes
soit 53 % des déchets du SMITOM-LOMBRIC

Total compostage
23 919 tonnes
soit 13 % des déchets du SMITOM-LOMBRIC

Total enfouissement
23 284 tonnes
soit 12 % des déchets du SMITOM-LOMBRIC

Les mâchefers ferreux et non-ferreux font l'objet d'une valorisation matière. Tous les pourcentages sont calculés verre inclus.

Répartition des tonnages par mode de traitement



Coût du traitement en 2016 à la tonne (amortissements inclus)

Tri des collectes sélectives	97 €HT/tonne
Objets encombrants	50 €HT/tonne
Déchets verts	76 €HT/tonne
Incinération avec valorisation énergétique	55 €HT/tonne
CET II ⁽²⁾	83 €HT/tonne
CET III ⁽²⁾	12 €HT/tonne

Coût global résultant pour le seul traitement toutes charges confondues

101 €HT/tonne
soit 51 €HT/habitant/an

Valorisation Matière
6 363 tonnes



Coût global de la collecte pour le territoire de compétence collecte

98 €HT/tonne
soit 40 €HT/habitant/an

LA PAROLE AUX ADHÉRENTS DU SMITOM-LOMBRIC

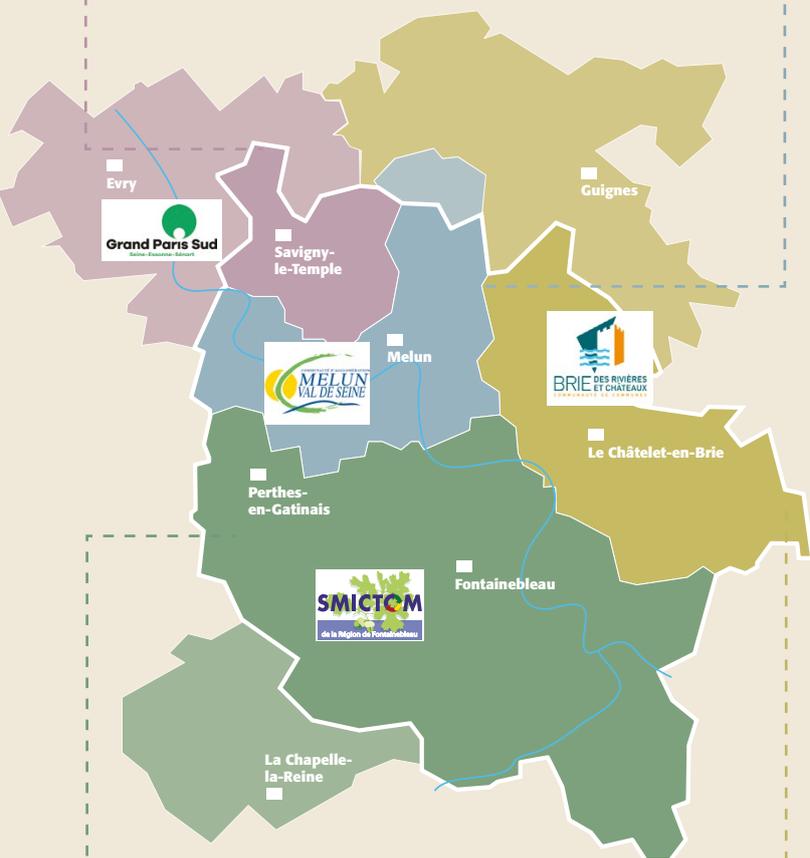


Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

Communes : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint Fargeau-Ponthierry, Saint Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon

Grand Paris Sud

Communes : Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis



Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

Communes : Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Échouboulains, Féricy, Fontaine-le-Port (collecté par le SMICTOM), Fouju, Le Châtelet-en-Brie, Les Écrennes, Machault, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courty et Valence-en-Brie

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Communes : Arbonne-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, Montigny-sur-Loing, Moret Loing et Orvanne (Écuellen, Épisy, Montarlot, Moret-sur-Loing, Veneux les-Sablons), Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Mammès, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine



Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

Adoptons les bonnes consignes !

Des gestes simples sont à adopter afin de **faciliter la tâche des agents de collecte et leur permettre de travailler en toute sécurité.**

Les déchets de la collecte en porte-à-porte doivent être **présentés en sac** pour les ordures ménagères, puis déposés dans le bac mis à votre disposition. Les emballages et les déchets verts, eux, sont **collectés en vrac** dans les bacs dédiés.

Les bacs doivent être présentés la veille au soir du jour de collecte, couvercles fermés, sans qu'aucun déchet n'en déborde. Les dépôts à côté du bac ne sont pas autorisés, afin d'éviter aux agents de collecte toute manipulation pouvant entraîner une blessure.

Ne chargez pas trop votre bac en y tassant les déchets ! Lorsqu'il est trop lourd, il risque de se casser et de ne pas être collecté.

Enfin, en cas de doute sur les consignes de tri, rendez-vous sur le site internet du SMITOM-LOMBRIC pour y retrouver les consignes.

Un couvercle cassé, un bac endommagé, signalez-le au SMITOM-LOMBRIC au n° vert ci-dessous ↓

➔ Renseignements : N° Vert 0 800 814 910



Grand Paris Sud

Grand Paris Sud poursuit l'implantation des bornes à verre sur ses communes



Grand Paris Sud assure la collecte du verre en point d'apport volontaire sur les communes de Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis.

Le parc de bornes destinées à la collecte du verre compte, à ce jour, près de 200 bornes réparties sur les 6 communes dont la moitié est désormais enterrée.

Grand Paris Sud poursuit le déploiement de ces équipements en vue d'améliorer leur accessibilité, d'avoir une meilleure intégration paysagère et de densifier le réseau de points d'apport volontaire sur ses communes.

Pour 2018, la substitution de bornes aériennes en bornes enterrées est programmée sur 34 sites : au 30 mai 2018, les travaux ont été réalisés sur 13 sites.

➔ Renseignements : N° Vert 0 800 774 062

Attention aux refus de tri

Améliorer la qualité du tri est un souci permanent pour le SMITOM-LOMBRIC. Les refus de tri sont issus de matériaux qui ne sont pas recyclés par les repreneurs des emballages.

Ces derniers sont alors retirés des chaînes de tri, et finissent incinérés. Ce travail supplémentaire, qui pourrait être évité par un meilleur tri, a un coût non négligeable pour la collectivité.

Nous trouvons fréquemment, dans les bacs jaunes, des objets en matière plastique et/ou en métal qui ne sont pas des emballages. Sur les collectes du mois d'avril 2018, voici des exemples de ce qui a pu être retrouvé dans les bacs de tri : sac à main, tapis, cartable, chaussette, cintre, jouet, prise électrique, vêtement, livre, pot de peinture, arrosoir, bâche, cagette en bois, sac poubelle, sac en tissu, paire de chaussures, couches, fer, textile, restes alimentaires ou encore papier peint ...

Tous ces refus de tri doivent être jetés dans le bac à ordures ménagères ou apportés à la déchèterie. Respecter les consignes de tri, c'est aussi respecter notre environnement. Bon tri !

→ Renseignements : N° Vert 0 800 814 910

Il était une fois le SMICTOM

Et les animations scolaires...

Pour toutes les écoles de son territoire, le SMICTOM propose tout au long de l'année des animations scolaires gratuites du primaire à l'université.

Nos agents abordent avec pédagogie le thème du tri mais aussi le recyclage et la prévention des déchets avec le compostage, les produits ménagers écologiques ou encore l'éco-consommation. Ces animations très ludiques et interactives captivent autant les enfants que les adultes !

Parlez-en à vos proviseurs, directeurs, professeurs, maîtres et maîtresses, ils prendront contact avec nous au 0 800 133 895 (gratuit depuis un poste fixe). Pour la saison 2017-2018, nous avons réalisé plus d'une centaine d'animations !

Nous participons également aux nettoyages nature au printemps et à l'automne pour sensibiliser à la longue vie des déchets !

→ Renseignements : N° Vert 0 800 133 895

TRUCS & ASTUCES DU LOMBRIC



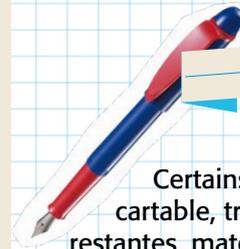
Les fournitures scolaires éco-responsables

Tous les ans, à cette même période, un impératif est récurrent : acheter les fournitures scolaires pour la prochaine rentrée des classes. Afin de faire des économies et de rester éco-citoyen, nous vous donnons quelques conseils pour réduire considérablement votre liste de courses.

CONSEIL N°1

La réutilisation

Certains outils peuvent être réutilisés : cartable, trousse, pochettes, stock de feuilles restantes, matériel de géométrie, cahiers restants de l'an dernier, pochettes plastifiées, stylos rechargeables / plume, règle en métal ou en bois...
Il ne faut donc pas hésiter à les récupérer ou à les privilégier lors de l'achat pour faire des économies !



CONSEIL N°2

Le partage

Ensuite, favorisez le partage des fournitures vendues en lots : entre amis, voisins ou membres de la même famille, répartissez-vous les achats. L'un s'occupe des feuilles, quand l'autre gère les stylos. De nombreux articles ne se vendent pas uniquement à l'unité et permettent le partage.



CONSEIL N°3

L'écologie

Enfin, n'oubliez pas que certaines fournitures peuvent être plus éco-responsables que d'autres : colle sans solvant, feutres à l'eau, cahiers en papier issus de forêts gérées durablement ...



+ d'infos sur lombric.com

A COLLECTIONNER !

LE LOMBRIC



PAR V. LEONARDO



V. LEONARDO 46



Le Journal du Lombric : à conserver ou à recycler ♻️

imprimé sur papier 100% recyclé

chez IMPRILITH - PRINGY

